

chef, le banc étant également divisé, l'un des prisonniers, Blossom, par ordre de la cour, a été transporté à Québec, et sa pétition sera prise en considération devant la cour d'appel qui y siège actuellement.

— Les exercices du Jubilé ont été suivis dans toutes les églises de cette cité avec une assiduité fort édifiante depuis le commencement. La prédication du Grand-Vicaire Laffèche a attiré une grande foule d'hommes, tous les soirs de cette semaine, à la cathédrale. Connaissance parfaite de l'écriture sainte et du cœur humain; parole facile mais sans prétention; argumentation serrée et toujours lucide; langage enrichi de comparaisons frappantes de justesse, telles sont les qualités qui distinguent ce prédicateur, en y ajoutant un zèle remarquable pour le salut des âmes.

La nouvelle église des RR. PP. Jésuites a été solennellement ouverte au culte le premier dimanche de l'Avent. Elle porte le nom de *Gesu*.

— Nous avons reçu le numéro specimen d'une nouvelle revue littéraire intitulée : *L'Echo de la France*, sous la direction de Louis Ricard, écuyer, avocat. Son but est de reproduire ici ce qui se publiera de plus remarquable et de plus recommandable en France, par livraison hebdomadaire. C'est une heureuse idée. Les bons écrits ne sauraient avoir trop de véhicules, et pour quatre piastres par année, M. Ricard promet à ses lecteurs trois volumes de la meilleure littérature. Espérons que les nombreuses trompettes de l'erreur qui étourdissent, dans ce moment, le monde, n'empêcheront pas ce nouvel *Echo* de la vérité d'être entendu sur nos plages.

— Encore un mort illustre ! Encore une longue carrière éteinte ! Encore un personnage disparu de cette scène mobile où, depuis quatre-vingts ans, se sont pressés dans une succession rapide tant de révolutions, tant d'événements ! Nous avons à annoncer aujourd'hui la mort de M. Dupin, procureur général à la cour de cassation de Paris, sénateur, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, grand-croix de la Légion d'honneur.

André-Marie-Jean-Jacques Dupin, dit Dupin l'aîné, pour le distinguer de ses deux frères, Charles et Philippe, était né à Varzy (Nièvre) le 1 février 1783. Il fut élevé, ainsi que ses frères, qui ont chacun marqué dans les événements de leur siècle, sous les yeux et la direction de son père, ancien membre de l'assemblée législative et magistrat. Muni d'une éducation solide, il vint à Paris pour y terminer ses études en droit à l'Académie de

législation, qui remplaçait alors les anciennes écoles de droit. Avocat en 1800, ce fut lui, — circonstance assez singulière, — qui, devant le célèbre juriconsulte Treillard, passa la première thèse de doctorat en Droit depuis la réorganisation de l'instruction publique et le rétablissement des écoles de jurisprudence. Il fut, en d'autres termes, le premier docteur reçu, en 1802, par la nouvelle faculté de Paris.

Dupin, alors âgé de dix-neuf ans, méritait ce premier rang d'inscription, que le hasard lui assignait. Ses camarades de l'école se souviennent, en effet, raconte un biographe, d'une lampe obstinée qui brûlait à une fenêtre de la rue Bourbon-Villeneuve, au quatrième étage d'une maison qui existe encore. "Elle brûlait à la sortie des bals et des spectacles qui attiraient les jeunes étudiants de ce temps-là. Elle brûlait même une partie de la nuit, éclairant le volume des Coutumes romaines et les travaux des vieux légistes français. Le code civil n'était pas encore promulgué. Le jeune homme, qui veillait ainsi, cherchant la vérité, l'application facile, la procédure rapide mais prudente, à travers ces mille et un textes de lois se contredisant dans leurs formules surannées, c'était Jean-Jacques Dupin, alors licencié en droit, simple maître clerc d'avoué. C'est de ce quatrième étage qu'est parti M. Dupin pour devenir procureur général à la Cour de cassation." Il en sera toujours ainsi, jeunes gens : dans tous les temps, même au lendemain des révolutions, ce n'est qu'au prix du travail que s'obtiennent les vrais succès.

On raconte une foule d'anecdotes piquantes, de mots sarcastiques de M. Dupin dans l'exercice de ses fonctions de président de la Chambre en ces temps où la tribune n'était pas toujours occupée par les plus éloquents, ni même par les plus sensés.

Un jour de séance agitée, les orateurs de troisième et de cinquième ordre se succédaient à cette tribune que dominait le fauteuil présidentiel. M. Dupin se pencha à un certain moment au-dessus de son bureau, et, contemplant cette malheureuse tribune qu'un député quittait, qu'un autre abordait : " Cette tribune, ne put-il s'empêcher de dire, me fait l'effet d'un puits ; il y a toujours un *seau* qui monte, et un *seau* qui descend."

Un autre jour, au milieu d'un bruit fantastique, il rappelle à l'ordre le représentant Ronjat, de l'Isère, qu'on appelait le Neptune de la Montagne. Le citoyen Ronjat n'avait rien dit ; il le fait remarquer au citoyen président : " Est-ce que je peux savoir qui parle de votre côté ? réplique M. Dupin ; vous vous cachez tous dans vos barbes."

Les rappels à l'ordre, il les prodiguait aux indis-